

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: NETTOYEUR DÉGRAISSEUR INDUSTRIEL FASPRO®
Code du produit: Î €€
Secteur d'utilisation: SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
Catégorie du produit: PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Producteur/fournisseur: PR Distribution inc.
 6500, rue Zéphirin-Paquet
 Québec, Qc, Canada G2C 0M3
 phone: 418-872-6018 www.prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CANUTEC 613-996-6666

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Aerosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 Press. Gas L H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.



GHS02 GHS04 GHS07 GHS09

Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

(R)-p-mentha-1,8-diène
 acétone

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P264 Se laver soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P405 Garder sous clef.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 67-64-1	acétone	38,6%
EINECS: 200-662-2	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
CAS: 74-98-6	propane	15,72%
EINECS: 200-827-9	Flam. Gas 1, H220	

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 04.12.2017

Nom du produit: #600 - NETTOYEUR DÉGRAISSEUR INDUSTRIEL FASPRO®

(suite de la page 1)

CAS: 5989-27-5 EINECS: 227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	13,02%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane Flam. Gas 1, H220	9,23%
CAS: 98-56-6 EINECS: 202-681-1	4-chloro-alpha,alpha,alpha-trifluorotoluène Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315	7,59%
	Acetate Ester Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Chronic 2, H411	5,64%
CAS: 1569-01-3 EINECS: 216-372-4	1-propoxypropane-2-ol Flam. Liq. 3, H226; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	3,04%

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec les yeux:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Etourdissement

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions:

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

VME Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppmValeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

106-97-8 butane

VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 04.12.2017

Nom du produit: #600 - NETTOYEUR DÉGRAISSEUR INDUSTRIEL FASPRO®

(suite de la page 2)

Protection respiratoire:	Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Au travail, ne pas manger ni boire.
Protection des mains:	En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Protection des yeux:	Gants de protection Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aerosol.
Odeur:	Aromatique
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	-44 °C
Point Eclair:	-19 °C
Température d'inflammation:	255 °C
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	0,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Viscosité:	Not determined.
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	447,0 g/l / 3,73 lb/gl

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.5 Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

de la peau:	Irrite la peau et les muqueuses.
des yeux:	Effet d'irritation.
Sensibilisation:	Sensibilisation possible par contact avec la peau.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.2 Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Effets écotoxiques:	
Remarque:	Toxique chez les poissons.
Autres indications écologiques:	
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappé phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité. Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. Toxique pour les organismes aquatiques.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	
PBT:	Non applicable.
vPvB:	Non applicable.
12.6 Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 04.12.2017

Nom du produit: #600 - NETTOYEUR DÉGRAISSEUR INDUSTRIEL FASPRO®

(suite de la page 3)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 No ONU UN1950

DOT N/A

ADR UN1950

ADR UN1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies
ADR 1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
DOT, IMDG
Class 2.1

ADR
Classe 2 5F Gaz.

Étiquette 2.1

14.5 Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : (R)-p-mentha-1,8-diène

Marine Polluant: Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)

Indice Kemler: -

No EMS: F-D,S-U

Indications complémentaires de transport:
Quantités limitées (LQ) 1L

Catégorie de transport 2

Code de restriction en tunnels D

"Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 2.1

SECTION 15: Informations réglementaires

WHMIS Symbols:

 A - Gaz comprimés
 D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques

Prescriptions nationales:
Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	38,0

SECTION 16: Autres informations

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 VCI: Verband der chemischen Industrie, Deutschland (German chemical industry association)
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe (Technical Rules for Dangerous Substances, BAuA, Germany)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1
 Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1
 Press. Gas L: Gases under pressure: Liquefied gas
 Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
 Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
 Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
 STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1
 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
 Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2